

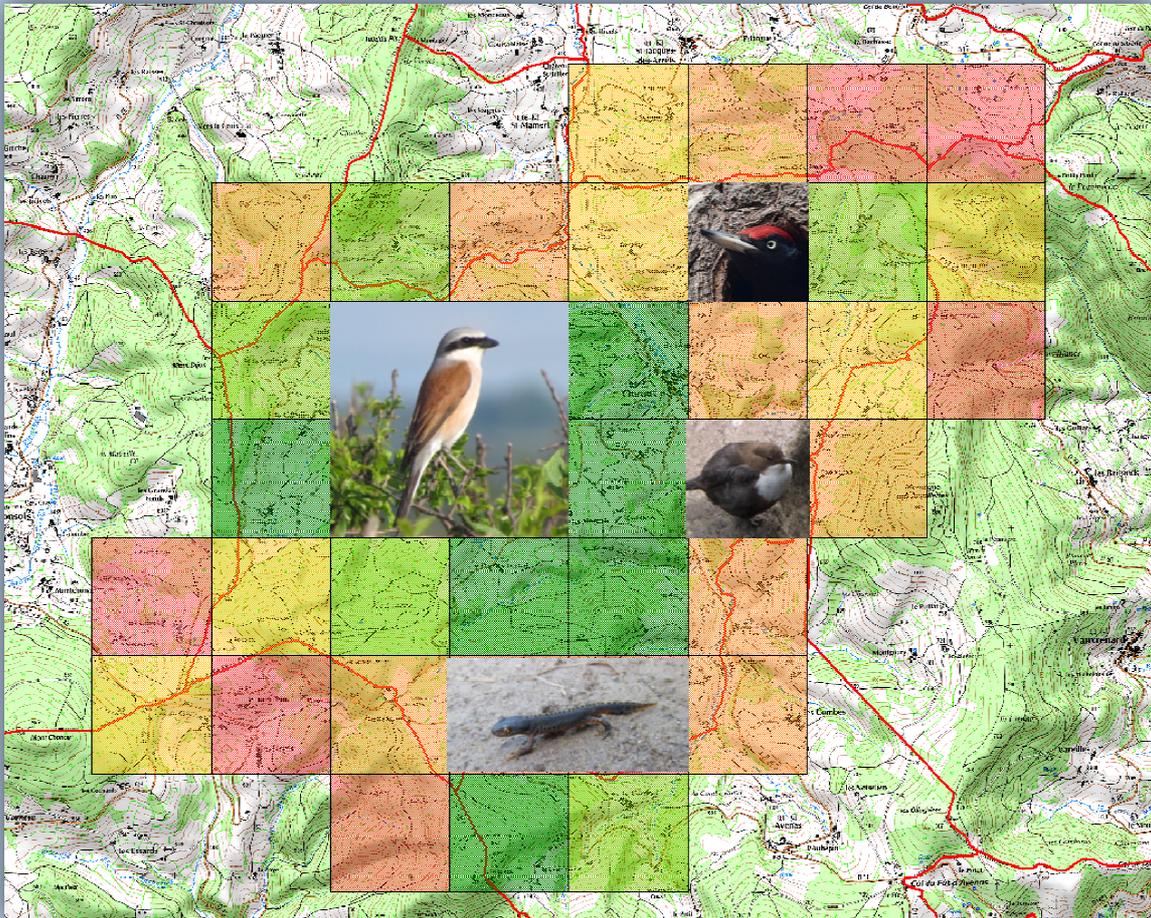


AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE

Vers un atlas de la biodiversité communale

Aperçu du document

Ouroux



Cette version d'aperçu vous propose de feuilleter les 12 premières pages.

Pour en savoir plus, contactez la LPO Rhône.

De la base de données au projet d'atlas

www.faune-rhone.org: un outil pour connaître une commune.....	3
Ouroux : des paysages préservés, une Nature riche.....	3
Comment réaliser un atlas ?	4

Les forêts: un air de montagne

Espèces forestières : l'amicale des vieux bois.....	7
Les espèces forestières les plus remarquables	9
Espèces forestières : liste synoptique	19

Milieux agricoles: un riche cortège campagnard

La Pie-grièche écorcheur comme symbole	22
Les oiseaux des champs et des prés.....	23
Quelques espèces occasionnelles ou mal connues.....	32
Tableau synoptique des espèces des milieux agricoles	32

Milieux bâtis: classique faune des jardins

Rougequeues, alytes et hirondelles	35
Les plus remarquables hôtes du bourg.....	36
Les espèces observées en milieu bâti	38

En guise de bilan...

Une richesse importante et bien répartie.....	40
Tableau récapitulatif	41

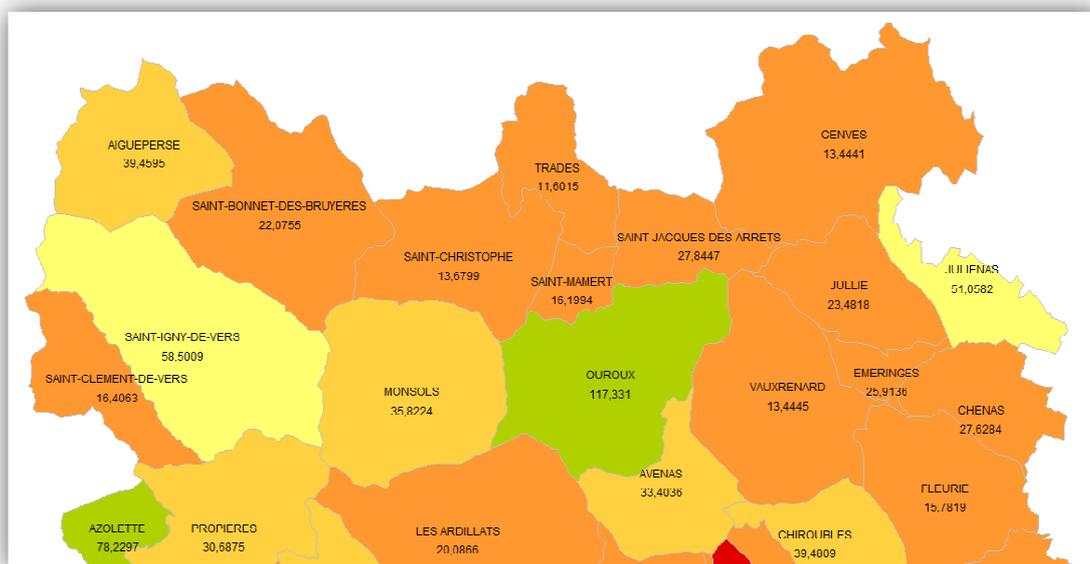
www.faune-rhone.org: un outil pour connaître une commune

La base de données de la LPO Rhône contient, au 20 janvier 2015, un peu plus de 440 000 observations de faune. La majorité sont des données récentes, postérieures à la mise en ligne du site faune-rhone.org, les autres correspondant à des importations d'archives.

Cette base constitue un support irremplaçable et unique dans le Rhône pour la connaissance de la biodiversité, en ce qui concerne les Oiseaux, les Amphibiens et les Reptiles.

!

La commune d'Ouroux apparaît comme plutôt riche en données avec à la même date 2515 données concernant les Oiseaux, 8 de Reptiles et 30 d'Amphibiens. En ce qui concerne les Oiseaux, ce chiffre équivaut à 117 données/km². Ce ratio est à peu près égal à la moyenne départementale (118), ce qui traduit un bon effort de prospection pour une commune éloignée de l'agglomération lyonnaise où sont domiciliés la plupart des observateurs.



Nombre de données oiseaux/km² dans la base Faune-Rhône pour le nord du département

Ouroux : des paysages préservés, une Nature riche

La commune d'Ouroux, située dans la partie la plus rurale et la plus montueuse du département du Rhône, se caractérise par des paysages préservés, dominés par la prairie sur les pentes et les boisements feuillus, résineux et mixtes sur les sommets.

Ce contexte annonce une grande richesse écologique, largement confirmée par les données.

Avec 81 espèces nicheuses connues, la commune se hisse au 14^e rang départemental (11^e pour le « nouveau Rhône »).

!

Le présent document constitue une synthèse de ces connaissances, concernant ces trois groupes faunistiques. La LPO Rhône dispose de données sur d'autres groupes - Mammifères, Papillons de jour ou encore Libellules... - mais n'est pas l'association référente sur ces groupes et à ce titre, ne pourrait prétendre réaliser seule de synthèse communale les concernant.

Comment réaliser un atlas ?

Afin de refléter la diversité paysagère du territoire d'Ouroux, la biodiversité communale sera présentée par grand type de milieu.

En ce qui concerne les oiseaux, si le nombre de données disponibles est important, ces données ne constituent pas le résultat d'une démarche d'inventaire exhaustif du territoire communal menée selon un protocole précis. S'y mêlent les données issues du Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC-EPS) sur un carré recoupant le territoire communal et des observations recueillies sans méthodologie particulière, ce qui engendre une couverture géographique relativement complète, mais hétérogène.

Aussi est-il possible de préciser les effectifs des différentes espèces seulement pour les plus remarquables, dont on peut considérer que la répartition et la densité sont assez bien connues. Il serait impossible, et peu utile, d'avancer des effectifs pour les oiseaux communs. Pour ceux-ci, on se contentera de noter si l'espèce est Très Répandue, Répandue, etc... ou Rare sur le territoire communal. Ce qualificatif est évalué à l'aide d'une grille d'un pas de 1x1 km superposée à la carte de la commune. On prend en compte le pourcentage de mailles de 1km² sur lesquelles l'espèce est présente en tant que nicheuse possible, probable ou certaine sur le total des 31 mailles de la commune présentant des données (8 mailles n'en contiennent pas).

L'espèce est notée sur...	Elle est dite...
Plus de 50% des mailles	Très Répandue
33-50%	Répandue
25-33%	Assez Répandue
10-25%	Peu Répandue
4-10%	Rare
3% (une seule maille)	Très rare ou occasionnelle

Les espèces signalées comme remarquables feront l'objet d'encadrés précisant leur statut et leur localisation estimée. L'évaluation de la population sur Ouroux correspond à l'état des connaissances, en se gardant de toute extrapolation excessive.

La protection légale éventuelle et le caractère patrimonial des espèces mentionnées seront également indiqués. Ce dernier est tiré, pour le niveau national, de la *Liste rouge des espèces menacées en France* (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS 2011) et pour le niveau régional, de la *Liste Rouge des Vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes* (DE THIERSANT M.P. & DELIRY C. coord. 2008).

Ces statuts se lisent comme suit :

LC	Non menacé (Least concern)
NT	Quasi-menacé (Near threatened)
VU	Vulnérable
EN	En Danger
CR	En Danger Critique

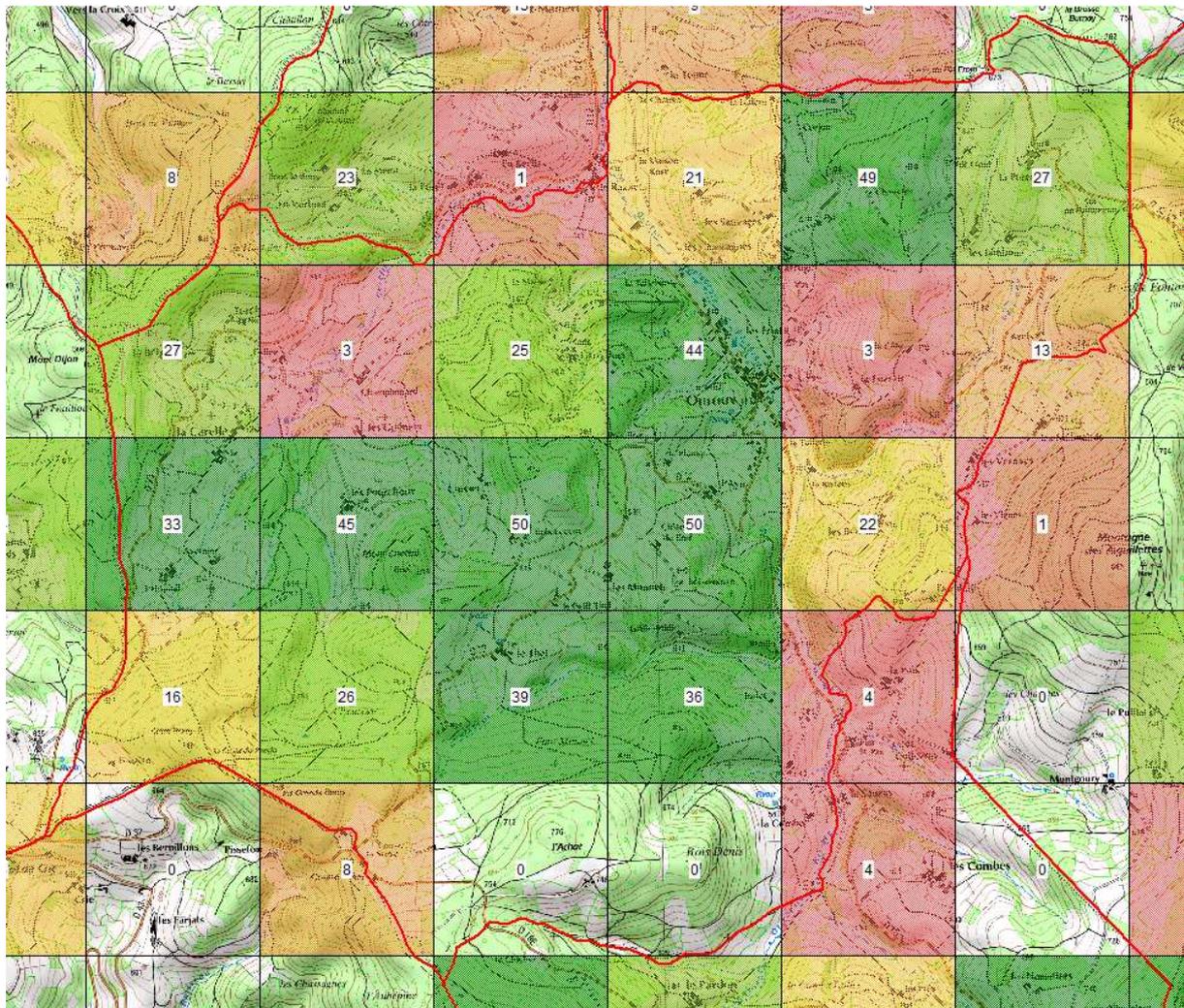
Les oiseaux nicheurs, premier aperçu de la richesse écologique

La carte ci-dessous indique le **nombre d'espèces d'oiseaux nicheurs connus**, selon le maillage de 1x1 kilomètre utilisé pour les analyses de la biodiversité de la commune. Les très importantes variations observées d'une maille à l'autre, en dépit d'habitats très semblables, sont évidemment dues au niveau très variable de prospection et de connaissance à cette échelle très fine. Les mailles centrales, mêlant milieux boisés et agricoles, et comptant 40 à 50 espèces, sont celles qui sont représentatives de la biodiversité communale. **Sur les mailles présentant des totaux très bas, il faut anticiper la présence des mêmes cortèges que sur leurs riches voisines.**



Cette carte représente bien plus l'état de la prospection que la carte de la richesse écologique : celle-ci est sans aucun doute élevée partout !

Dans l'ensemble, le nombre de mailles bien prospectées est suffisamment élevé pour conclure à un bon niveau de connaissances naturalistes sur la commune d'Ouroux, à l'exception des Reptiles.



En ce qui concerne les Amphibiens, les données issues d'inventaires de mares, très dispersées, ont plutôt valeur de sondage-échantillon et ne peuvent déboucher sur des cartes de répartition à proprement parler, non plus que sur des estimations de populations. Quant aux Reptiles, les données sont particulièrement lacunaires. Le caractère rare ou répandu sera estimé en fonction des milieux connus sur la commune.



Les forêts : un air de montagne

Les massifs forestiers sont principalement des peuplements de résineux, où le Douglas prédomine. C'est le cas du boisement le plus central de la commune, autour du lieu-dit « Gros Bois ». Les autres secteurs boisés sont plus mélangés, avec présence de feuillus. C'est le cas au sud de la commune (à la limite avec Avenas) mais aussi dans la partie orientale, où l'on trouve des bois feuillus ou mixtes de surface réduite. Les boisements autres que sommitaux sont rares.

Espèces forestières : l'amicale des vieux bois

En dépit d'altitudes ne dépassant guère 800 mètres, les massifs résineux sommitaux se donnent des airs de forêt de montagne avec la présence de plusieurs espèces que l'on associerait davantage à la Chartreuse ou à la chaîne des Puys : le **Grand Corbeau**, le **Bec-croisé des sapins** et la **Mésange boréale**. Il faut y ajouter le **Grimpereau des bois**, non relevé dans la commune, mais assez largement répandu dans le Haut-Beaujolais, et connu à Avenas et Saint-Christophe, juste de l'autre côté de la ligne de crête. Ce groupe d'espèces est lié aux stades les plus âgés de l'exploitation forestière, et pour les deux dernières, à la présence du bois mort. Assez répandus en Rhône-Alpes et en Auvergne dans les grandes forêts de l'étage montagnard, ces espèces, toutes protégées, n'en constituent pas moins un patrimoine de grand intérêt sur le territoire rhodanien. Mais ce ne sont pas les seules espèces remarquables des forêts de la commune. De mai à juillet, il est possible d'observer le **Circaète jean-le-blanc**, chassant les Reptiles dans les prés et les coupes forestières avant de rejoindre son aire, dissimulée à la fourche d'un grand pin. La **Bécasse des bois** hante les sous-bois, notamment aux confins nord-ouest, sud-ouest et nord-est du territoire communal. A la nuit, l'**Engoulevent d'Europe** fait entendre son chant étrange dans les coupes forestières et les lisières. Le **Pic noir**, omniprésent dans les peuplements âgés, se signale par des souches éventrées, et des arbres morts percés de larges galeries. Enfin, le **Bouvreuil pivoine** se reproduit dans pratiquement tous les massifs boisés de la commune. C'est une bonne nouvelle pour cette espèce autrefois commune, aujourd'hui classée comme Vulnérable par la Liste rouge des vertébrés de France.

Comment oublier le **Grand-duc d'Europe** ? Le géant des Rapaces nocturnes européens se reproduit à Ouroux : un couple a élu domicile au sud du bourg, dans les boisements de pente qui dominent la D18, au niveau d'une ancienne carrière.

Aux côtés de ces « stars », les forêts ourouties sont riches de plus d'une trentaine d'autres espèces plus communes. Les Roitelets huppé et à triple bandeau, les Mésanges huppée et noire, les Grives draine et musicienne sont omniprésentes dans les peuplements résineux. L'Accenteur mouchet profite des coupes et des lisières pour lancer sa ritournelle aiguë du haut d'un buisson. Il peut y retrouver la Fauvette grisette et la Fauvette des jardins, espèces plutôt bocagères mais qui exploitent volontiers les jeunes stades forestiers.

Le Pipit des arbres apprécie quant à lui les lisières et les clairières, d'où on le voit chanter à la cime d'un conifère. Quant à la Mésange nonnette, peu liée aux résineux, on la trouve sur



Roitelet huppé – Photo A. Roux

tout le centre de la commune, dans les taillis feuillus, les boisements mixtes. Elle y retrouvera le Grosbec cassenois, ainsi que le Pic vert, le Pic épeiche et le Pic épeichette : Ouroux accueille quatre des six espèces de Pics connus dans le département. Quant au Gobemouche gris, fort peu répandu, il n'a été noté qu'au centre de la commune, en lisière d'un boisement résineux qui ne doit guère lui convenir. La Sittelle torchepot, le Grimpereau des jardins, le Rougegorge familier, et toutes les espèces généralistes (présentes aussi bien en forêt que dans tout autre milieu contenant des arbres, comme la Mésange bleue et charbonnière, le Merle noir, le Pinson des arbres, le Pouillot véloce...) complètent ce peuplement plutôt varié. Protéger cette biodiversité impliquera de veiller à une gestion écologique des vieilles forêts, notamment par la préservation de bois mort au sol et sur pied.

Des enjeux significatifs apparaissent aussi dans le domaine des **Amphibiens**. Les données mettent en évidence la présence, dans les boisements et en lisière, de la Grenouille rousse, du **Triton alpestre** et plus rarement de son cousin le Triton palmé. Le Crapaud commun/épineux* a été noté dans les parties nord et sud des boisements de la commune, le centre, il est vrai, n'ayant pas fait l'objet de prospections systématiques. L'Amphibien le plus remarquable de la commune est cependant le **Sonneur à ventre jaune**. Dans l'ensemble, les boisements et leurs lisières accueillent un cortège d'Amphibiens relativement varié compte tenu notamment de l'altitude, une diversité qui fait partie intégrante de la richesse écologique de la commune.

**Jusqu'en 2014, le Crapaud épineux Bufo spinosus était considéré comme une sous-espèce du Crapaud commun Bufo bufo. L'aire de répartition de ces espèces traversant le département du Rhône, il est impossible, sauf cas exceptionnel, d'affecter a posteriori à l'une ou l'autre espèce les données antérieures à 2014, d'où la mention de ce taxon « commun ou épineux ». Leur écologie est très proche et la distinction difficile sur le terrain.*

Les données de **Reptiles** sont beaucoup plus rares et concernent des espèces communes. Aucune n'est spécifiquement liée au milieu forestier. Elles seront traitées dans la partie consacrée aux milieux agricoles. Il serait judicieux de compléter les prospections sur ce groupe mal connu et pourtant excellent bio-indicateur. En particulier, les coupes forestières, layons, clairières pourraient être inventoriées à la recherche du rare **Lézard des souches** *Lacerta agilis*, connu sur certaines crêtes boisées du nord du Beaujolais.

Les espèces forestières les plus remarquables

Grand Corbeau *Corvus corax*

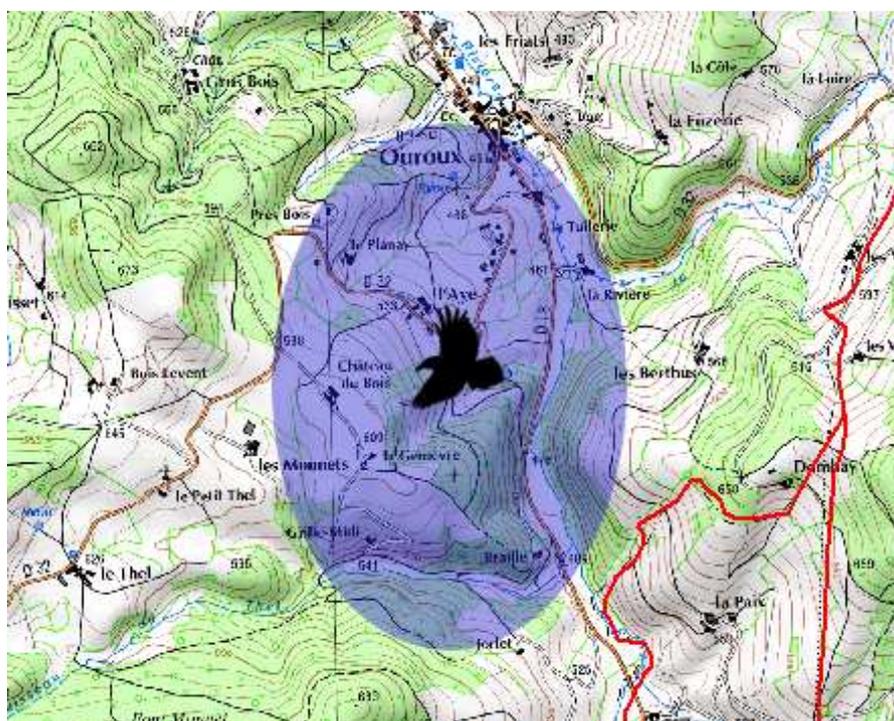
Protection légale	Directive Oiseaux	Liste rouge France	Liste rouge Rhône-Alpes
Oui		LC	
Population Rhône	Population Ouroux	Situation Rhône	Habitat préférentiel
~5 couples	1 couple	Très rare	Vieilles forêts

Devenu très rare dans les années 1960, le Grand Corbeau recolonise lentement son ancien domaine depuis quelques décennies. Il est pour l'essentiel cantonné aux Alpes et au Massif central ainsi qu'aux falaises littorales. Les massifs boisés du Rhône accueillent un petit nombre de couples, au territoire très étendu. Cette espèce emblématique des forêts de montagne apprécie les vieux massifs préservés d'une trop grande fréquentation.



Grand Corbeau – Photo J.-M.

Cette espèce est facile à observer et à reconnaître à son croassement grave et profond, notamment à la saison des parades, au début du printemps. En revanche, il est excessivement difficile de repérer l'aire, près de laquelle les oiseaux s'astreignent à une extrême discrétion. Le couple connu à Ouroux occupe le centre géographique de la commune. L'aire est peut-être située dans les bois proches du lieu-dit « la Genièvre ».



Territoire estimé du couple de Grands Corbeaux

Les forêts : un air de montagne

Bec-croisé des sapins *Loxia curvirostra*

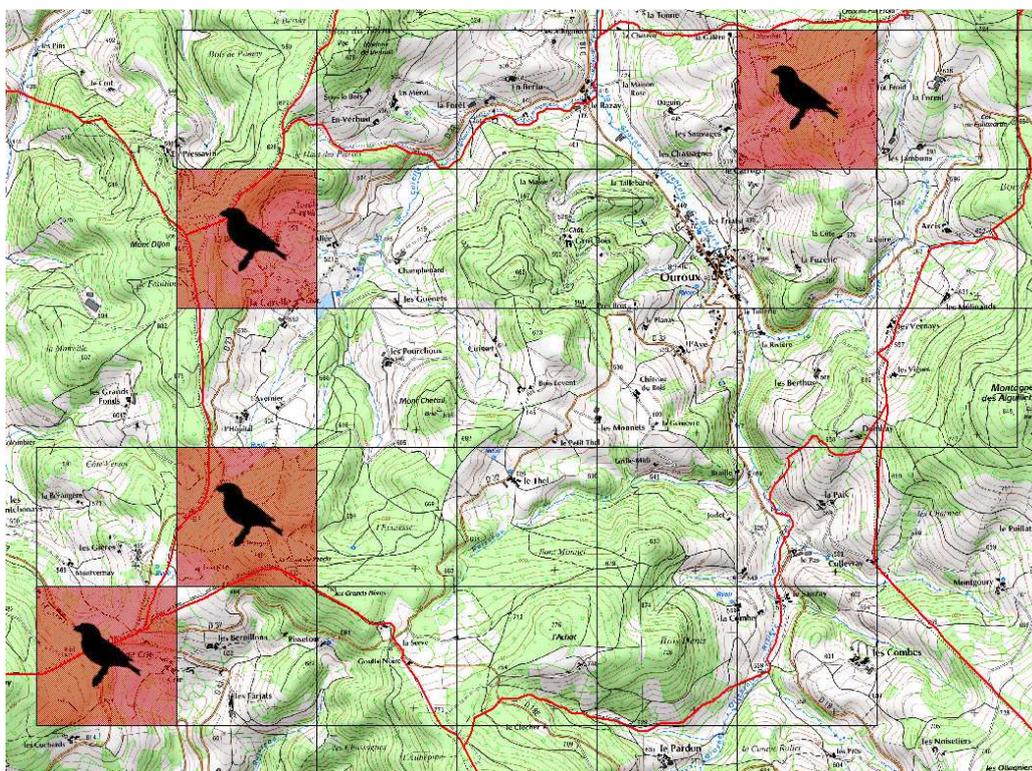
Protection légale	Directive Oiseaux	Liste rouge France	Liste rouge Rhône-Alpes
Oui		LC	0
Population Rhône	Population Ouroux	Situation Rhône	Habitat préférentiel
150-200 couples	>3 couples	Assez rare	Vieilles forêts résineuses

Comme le Grand Corbeau, le Bec-croisé est une espèce associée aux forêts de montagne. En région Rhône-Alpes, les couples nicheurs connus s'étagent entre 500 et 1600 mètres, mais en Auvergne, l'optimum atteint 973 mètres. Le Rhône offre donc la chance d'observer sa nidification à une altitude étonnamment basse.

Le Bec-croisé est strictement lié aux conifères : son bec aux mandibules croisées lui permet de soulever les écailles des cônes pour recueillir les graines. Il est réparti de manière diffuse sur les vastes surfaces de forêts résineuses du département. Trois secteurs utilisés par l'espèce sont connus sur Ouroux et aux confins des Ardillats. Mais il est possible que les boisements moins prospectés accueillent ici et là un couple supplémentaire.



Bec-croisé des sapins – Photo J.-M. Béliard



Mailles de 1x1 km sur lesquelles la nidification du Bec-croisé est connue

Mésange boréale *Poecile montanus*

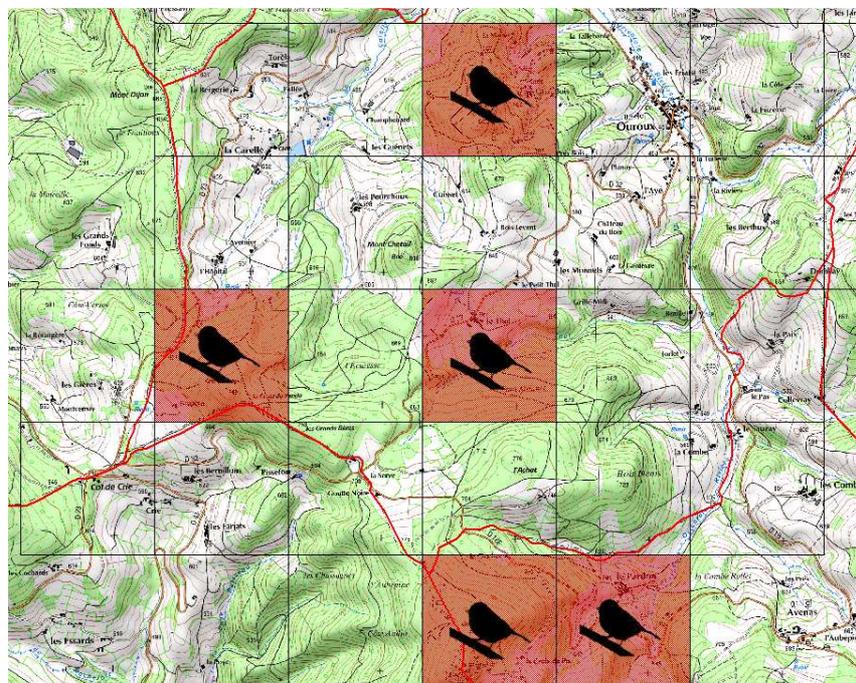
Protection légale	Directive Oiseaux	Liste rouge France	Liste rouge Rhône-Alpes
Oui		LC	
Population Rhône	Population Ouroux	Situation Rhône	Habitat préférentiel
250 couples	>5 couples	Assez rare	Vieilles forêts



Mésange boréale – Photo S. Chanel

La Mésange boréale n'est pas à proprement parler montagnarde : on la trouve aussi en plaine, notamment dans la moitié nord de la France et de l'Europe. Dans les Alpes, les forêts de montagne sont habitées par une sous-espèce « alpestre ». Les individus rhodaniens se rattachent au Massif central, occupé par la sous-espèce dite « des saules » qui peuple l'essentiel du continent européen. Cette mésange est strictement liée aux peuplements âgés riches en bois mort : en

effet, elle creuse elle-même sa cavité de nidification dans les bois pourrissants. Si cette condition est remplie, on peut la trouver en forêt feuillue, résineuse ou mixte. Elle est un indicateur de bonne qualité écologique des peuplements forestiers. Elle est connue sur cinq mailles sur les crêtes boisées d'Ouroux, indiquant une présence diffuse dans les vieux bois du territoire communal.



Mailles de 1x1 km sur lesquelles la nidification de la Mésange boréale est connue

Grimpereau des bois *Certhia familiaris*

Protection légale	Directive Oiseaux	Liste rouge France	Liste rouge Rhône-Alpes
Oui		LC	
Population Rhône	Population Ouroux	Situation Rhône	Habitat préférentiel
100-200 couples	Connu à proximité	Assez rare	Vieilles forêts



Le Grimpereau des bois présente dans le Rhône, et en Rhône-Alpes, une situation très proche de celle de la Mésange boréale, avec laquelle il cohabite fréquemment. Dans notre département, il est toutefois exclusivement présent dans la partie collinéenne, à partir de 500 mètres d'altitude. Contrairement à son presque jumeau – et concurrent - le Grimpereau des jardins, il est assez exigeant sur la qualité

Grimpereau des bois – Photo J.-M. Béliard

écologique du peuplement. On ne le trouve qu'en forêt âgée riche en bois mort, et de préférence en contexte frais et humide. Les prospections de ces dix dernières années ont permis sa découverte dans un large tiers nord-ouest du département du Rhône, où il n'était pas connu jusque-là : discrétion ou expansion ? En tout cas, il fait partie du cortège des espèces forestières remarquables du Haut-Beaujolais. Si la nidification n'a pas été prouvée à Ouroux même, l'espèce est présente sur les communes avoisinantes, çà et là le long de la ligne de crête qui court de la Tête du Pis (Saint-Mamert) à la montagne de Rochefort (Avenas). Il est donc vraisemblable que l'espèce niche également dans les boisements les plus élevés du territoire d'Ouroux.